

nier d'une part, l'existence de Dieu, la divinité de Jésus-Christ et de l'Église, pour affirmer, d'autre part, que l'Etat soit le plus haut perfectionnement de l'humanité, la règle la plus infaillible du droit.

Mais si l'Etat est infaillible en morale et en religion, s'il n'a en outre aucune mission d'enseigner, n'est-il pas évident, qu'en s'emparant de force des enfants pour les instruire, il violera la liberté de conscience des pères de famille, le droit d'enseignement que possède l'Église et même le droit des enfants à qui il est dû, d'après toutes les exigences de la loi naturelle et de la loi divine, de n'être soumis qu'à leurs pères et à l'Église ? N'est-ce pas là du Césarisme, de la tyrannie ?

Et remarquons, qu'en supposant même que l'Etat fût infaillible et eût mission d'enseigner, il ne lui serait pas permis de le faire par violence et par force. Il ne pourrait pas plus en effet que peut l'Église. Quand a-t-on vu l'Église user de violence ou recourir à la force ? N'est-elle pas la première à proclamer qu'elle ne s'impose que par conviction, par persuasion ? L'Etat serait donc doublement tyrannique et Césariste de s'imposer aux pères de famille, et aux enfants en matière d'éducation.

Mais nous entendons des voix qui protestent et qui disent : Tout cet échafaudage d'arguments ne vaut rien, puisque l'Etat laisse aux pères de familles pleine et entière liberté d'instruire eux-mêmes leurs enfants ou de les envoyer à une école de leur choix et que, d'ailleurs, la seule chose qu'exige l'Etat, c'est l'éducation matérielle pure, en laissant la morale et la religion aux mains des pères de familles et l'Église.

Nous répondons : Non seulement notre échafaudage d'argumentation restera debout, mais il se fortifiera d'avantage. Car c'est dans la réponse à cette objection que nous nous sentons plus forts et que nous sommes plus à l'aise.

[À continuer.]

**L'Hon. J. B. BOURGEOIS.**

—o—

Tous les journaux ont annoncé la nomination comme Juge de J. B. Bourgeois. Ecr, avocat de St. Hyacinthe. La presse nous paraît avoir universellement approuvé cette nomination d'un homme dont tous reconnaissent l'intégrité et les hautes capacités légales. Le Séminaire de St. Hyacinthe s'associe entièrement à cette flatteuse appréciation ; l'hon. J. B. Bourgeois a été l'une de ses gloires par ses talents, et il est toujours demeuré un ami dont toutes les idées pouvaient ne pas être partagées, mais dont le cœur reconnaissant a toujours été à son service.

L'Hon. J. B. Bourgeois va, dit-on, fixer sa résidence à Aylmer. Nos vœux et ceux de nos Directeurs, ses anciens maîtres ou confrères, pour lui et sa famille l'y accompagneront ; et le Collégien qui s'honore de l'avoir pour un de ses plus fidèles abonnés, ira lui rappeler, en ces lieux éloignés, le souvenir de notre commune *Alma Mater*.

### Mémorial de l'Éducation en Canada par M. le Dr. Meilleur

Mr. le Dr. Meilleur vient de publier une seconde édition de son *Mémorial de l'Éducation en Canada*. C'est un ouvrage très-précieux renfermant sur nos diverses institutions littéraires des renseignements exacts, et pleins d'intérêt. Là se trouve constaté tout ce qui a été fait dans notre pays pour la culture intellectuelle de la jeunesse ; on y voit la très grande part que la religion a prise à cette œuvre dans les nombreuses fondations d'établissements d'éducation dues au clergé. Ce livre est le seul de ce genre, et il est complet ; ce qui lui donne une valeur toute spéciale et lui mérite une place dans toutes les bibliothèques.

Cette publication est un titre de plus que son auteur acquiert à la reconnaissance du public. Le zèle pour l'éducation est un trait caractéristique de la carrière honorablement remplie de Mr le Dr Meilleur. Il a été l'un des fondateurs du Collège de l'Assomption : il a exercé longtemps avec le dévouement le plus efficace la charge de Surintendant de l'instruction publique ; il a écrit plusieurs ouvrages à l'usage des écoles. Et voici que, presque octogénaire, il publie le livre que nous annonçons, qui, revu et augmenté comme il l'est forme un ouvrage en grande partie nouveau. Les travaux en faveur de l'éducation, les sentiments religieux qui le distinguent, ses belles qualités de citoyen et d'homme privé lui ont conquis un respect et une estime qui demeureront attachés à sa mémoire.

### COLLEGIANA.

Le 24 mai, jour de la fête de la Reine, M. M. Payan & Caron ont fermé leur magasin. Le soir M. M. les musiciens exécutèrent le "God save the Queen, la Canadienne" et d'autres beaux morceaux qui leur valurent de chaleureux applaudissements.

— Le comité de la St. Jean-Baptiste est organisé et pousse les préparatifs de la fête nationale avec un entrain et une énergie qui font présager les plus belles choses. Grâce à l'invitation gracieuse et pressante de M. le Président, les listes de souscriptions se remplissent tous les jours. Et le feu d'artifice ! les petits pourront s'en donner à cœur joie, les boules sont finies et trempent depuis quinze jours. Mon voisin Jos. ne rêve que boules, chandelles et fusées depuis quelque temps.

JEUDI, 1er Juin, congé très-beau, mais soleil vraiment tropical ; les jeux de balle étaient déserts.

Bonne nouvelle pour nos confrères Américains. Ils ont pétitionné auprès de M. le Supérieur pour sortir le 27 à cause du centenaire, et ils ont reçu une réponse affirmative.

La musique est à la mode de ce temps-ci ; ce sont nos cousins qui se chargent de nous écorcher les oreilles sans répit la nuit comme le jour.

Le billet gagnant pour le tirage du damier est échu à Messire Gendreau ; gare aux *graitteurs* !

VENDREDI. — Nous n'avons pas encore eu depuis que le printemps est commencé de journée aussi chaude. Le thermomètre marquait 83½, ce qui est passablement chaud quand il ne reçoit pas un souffle de vent comme ce jour-là.

SAMEDI. — Le Rev. M. Gendreau est arrivé hier soir de sa promenade avec Mgr Moreau ; il a repris ses occupations ordinaires ce matin.